



Kiwi

N°06
16/03/2023



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Kiwi

- **PSA** : les parcelles sont à surveiller.

Note nationale biodiversité :



La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale biodiversité Abeilles sauvages](#)

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du
JJ/MM/AA »



• Données météorologiques

Depuis le 8 mars, les températures moyennes enregistrées sont supérieures aux valeurs de saison. Lundi 13 mars, des températures maximales supérieures à 26°C ont été relevées localement. Des précipitations régulières et parfois intenses sont intervenues depuis la fin de semaine dernière. Du 7 au 15 mars, 47 à 150 mm ont été enregistrés selon les secteurs.

Pour les prochains jours, des températures douces et des averses parfois orageuses sont annoncées.

Prévisions du 17 au 23 mars (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20	MARDI 21	MERCREDI 22	JEUDI 23
Ste Livrade sur Lot (47)	 9° / 20° ▼ 15 km/h 65 km/h	 10° / 18° ▶ 25 km/h 40 km/h	 8° / 16° ▲ 15 km/h	 5° / 16° ▼ 10 km/h	 6° / 19° ▼ 10 km/h	 8° / 20° ▼ 15 km/h	 9° / 17° ▲ 15 km/h
Pompignac (33)	 11° / 19° ▼ 20 km/h	 10° / 17° ▼ 25 km/h	 9° / 14° ▲ 15 km/h	 6° / 17° ◀ 10 km/h	 6° / 19° ▼ 10 km/h	 8° / 19° ▼ 15 km/h	 9° / 17° ◀ 15 km/h
Bergerac (24)	 9° / 19° ▼ 10 km/h 65 km/h	 9° / 17° ▶ 20 km/h	 8° / 16° ▲ 15 km/h	 4° / 17° ▼ 10 km/h	 5° / 19° ▼ 10 km/h	 6° / 20° ▼ 15 km/h	 7° / 17° ▲ 15 km/h
Jonzac (17)	 11° / 18° ▶ 30 km/h 55 km/h	 9° / 15° ▶ 25 km/h	 7° / 14° ◀ 15 km/h	 6° / 16° ▼ 10 km/h	 6° / 17° ◀ 15 km/h	 8° / 17° ▲ 20 km/h	 9° / 15° ◀ 20 km/h 45 km/h
Orthez (64)	 8° / 19° ▶ 10 km/h	 7° / 18° ▼ 20 km/h	 8° / 15° ▶ 15 km/h	 6° / 18° ◀ 10 km/h	 6° / 19° ◀ 10 km/h	 7° / 21° ◀ 15 km/h	 9° / 18° ▲ 15 km/h 40 km/h

• Stades phénologiques

Hayward : stade « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) à début « gonflement du bourgeon » (BBCH 01 à 03).



« Bourgeon d'hiver »



« Gonflement du bourgeon »

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

• *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)

Quelques écoulements d'exsudat rougeâtre sont observés sur des pieds ayant présenté des symptômes l'année dernière. Une petite progression des symptômes est notée cette semaine sur certaines parcelles.



Écoulement d'exsudat

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Écoulement d'exsudat

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

Les conditions douces et humides sont favorables à l'expression de la bactérie, les parcelles sont à surveiller attentivement.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les risques de contaminations, il faut éviter (dans la mesure du possible) de tailler par temps humide, veiller à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...), tailler en dernier les parcelles et les arbres contaminés et organiser les chantiers de taille afin de protéger rapidement les plaies occasionnées.

• Cochenille blanche du mûrier

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. BSV n°2 du 02/02/23).

Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Xylébore disparate

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (Cf. cycle biologique dans le BSV n°2 du 02/02/23).

Evaluation du risque

Les températures supérieures à 18°C sont favorables aux émergences des adultes.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

• Auxiliaires

Les auxiliaires sont encore très discrets mais on peut actuellement observer la présence de petites araignées qui sont des prédateurs généralistes. Des acariens prédateurs tels que *Trombidium sp* sont également notés sur certaines parcelles.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FREDON 47, FDGDON 64, Garlanpy, SAPA Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".